

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition multilingue]
Herausgeber: Textilverband Schweiz
Band: - (1972)
Heft: 12

Artikel: Un printemps qui chausse gai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-795929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un printemps qui chausse gai

On a rarement vu une offre aussi abondante en chaussures gaies et colorées que celle qui sort pour le printemps prochain. Orange, jaune et vert sont les coloris qui sautent aux yeux, mais le rouge feu et le bleu espace lancent leur défi aux jeunes, férus de mode, et nous promettent un été éclatant. Plus sages mais non moins attrayantes, les nombreuses nuances de beige et de poil de chameau, souvent combinées avec du marine et, dans quelques cas seulement, avec du vert légèrement bleuté (mais rien à voir avec le turquoise !) Alors que l'on renonce, pour l'escarpin classique, à des combinaisons trop variées de coloris, on juxtapose des tons lumineux dans les modèles haute nouveauté à talon ouvert, et ce bariolage forme un charmant contraste avec les massives semelles plateformes foncées et les talons imposants, généralement de 72 mm de hauteur. Une fois de plus, les « Chaussures Bally » — une griffe mondiale — ont réussi à se gagner des sympathies immédiates grâce à leur coupe raffinée, à leur chaussant proverbial et aux nombreux petits détails mode qui caractérisent leur actualité. Cela commence avec le trotteur, d'une sportive désinvolture, empeigne haut montante, bout plus accentué, talon plus haut et semelle épaissie. Les modèles genre escarpin sont



très jolis, avec empiècements de couleur contrastante à dessins perforés. D'autres modèles ont de discrets ornements de métal, d'autres encore sont ornés de fines lanières appliquées. Comme le pantalon reste un élément très important de la garde-robe de toutes les femmes élégantes, Bally accorde une importance spéciale au soulier pour le pantalon, qui a déjà remporté un vif succès la saison passée. Souvent bicolore, il est de forme plate et pointue, avec un bout marqué et une empeigne montante. L'escarpin lui-même continue sur sa lancée victorieuse, avec toutes ses subtilités à la mode telles que semelle accentuée mais toujours élégante et talon Louis XV droit, généralement de 72 mm de haut ou bottier. Ces combinaisons de coloris distinguées mais aussi l'usage de diverses matières telles que des cuirs très souples combinés avec du lin d'aspect rustique varient l'apparence de la chaussure. Très jolies aussi, les applications colorées en forme de feuilles, bordées de fines lanières cousues à la main. Les modèles sabot ne sont pas moins intéressants pour les pieds étroits, les escarpins avec bride au talon, profondément découpés sur les côtés, les modèles ouverts à la cambrure avec d'étroites courroies latérales, tous avec une semelle plus ou moins im-

portante et toujours avec un talon massif, sont aussi très attrayants. En été, la sandale et le soulier de type sandale domineront. On remarquera bien la tendance aux semelles toujours plus hautes, jusqu'au modèle à cambrure rigide et talon de 10 cm. Jeunes et insolents, les « clogs » les plus mode ne font pas lourd ou vulgaire

car chez Bally les articles les plus audacieux ont toujours un style raffiné, jamais dépourvu d'élégance. Une nouveauté surprenante: les mules à semelle en plexiglas, repliée pour former le talon ou en couches de bois croisé collées, dont le talon massif est carré. Des peaux en coloris lumineux donnent à ces modèles jeunes une allure typiquement boutique.

CHAUSSURES BALLY
Société Anonyme de
fabrication
SCHÖNENWERD



Plus léger au masculin

Les formes larges, accentuées, régressent visiblement dans le secteur des chaussures pour messieurs pour faire place à des silhouettes plus étroites et élancées. Ce sont même des formes pointues qui sont à la mode aujourd'hui, avec un bout d'une hauteur marquée et un talon de hauteur normale.

On renonce aux colorations artificielles et on laisse le cuir, généralement fin, souple et lisse, s'imposer sous

son apparence naturelle. Pour le soir, la chaussure de verni noir est encore ce qui se fait.

« Superleggero » est le mot d'ordre, avant tout pour les loafers et mocassins extrêmement souples qui portent de fins ornements de cuir ou de métal très discrets. Pour augmenter le confort au porter, les doublures de cuir sont souvent remplacées par des doublures en tissu; de nombreux modèles en cuir tressé représentent la chaussure aérée. Les souliers à lacets ont perdu beaucoup de terrain en faveur du type mocassin, plus vite mis — signe de notre époque où tout le monde est pressé !

En fait de coloris, on trouve toutes les nuances de rouge brique à jaune tirant sur ocre et cognac; à part cela le soulier moderne et jeune pour messieurs — avant tout la chaussure pour les tenues de loisirs, toujours plus importantes — est aussi coloré et, comme dans les chaussures pour dames, on voit apparaître les couleurs en gaies combinaisons.



CHAUSSURES BALLY
Société Anonyme de
fabrication
SCHÖNENWERD

VEREIN SCHWEIZERISCHER TEXTILINDUSTRIELLER VSTI WOLLE-SEIDE-SYNTHETICS



FABRIKATEVERZEICHNIS

Verband Schweizerischer Kammgarnweber, Tuch- und Deckenfabrikanten (SKT)

H. Berger SA	1349 Eclépens
Bleiche AG	4800 Zofingen
E. Girardet & Cie SA	1315 La Sarraz
Gyr & Co. AG	8500 Frauenfeld
F. Hefti & Co. AG	8776 Hätzingen
Paul Reis & Co. AG	8059 Zürich
Schafroth & Co. AG	3400 Burgdorf
Schild AG	3027 Bern/4410 Liestal
Schoeller Textil AG	4552 Derendingen
Schweiz. Decken- und Tuchfabriken AG	8422 Pfungen
Tuchfabrik Sennwald, Aebi & Co. AG	9466 Sennwald
Tuchfabrik Sevelen	9475 Sevelen
Tuchfabrik Spinnler & Co. AG	4410 Liestal
Tuchfabrik Truns AG	7166 Trun
Tuchfabrik Wädenswil AG	8820 Wädenswil
Wollweberei Rothrist	4852 Rothrist
Wollweberei Rüti AG	8782 Rüti

Verein Schweizerischer Seidenstoff-Fabrikanten (VSF)

Abraham AG	8022 Zürich
Bégé SA, tissus nouveautés	8021 Zürich
Bosshard-Bühler & Co. AG	8620 Wetzikon
Rudolf Brauchbar & Co. AG	8022 Zürich
Colfaro AG	8022 Zürich
Diana Synthetic GmbH	8712 Stäfa
Dublanc & Co.	8042 Zürich
Emar Seidenstoffweberei AG	6414 Oberarth/8868 Oberurnen
Hans Fierz AG	8039 Zürich
Gessner AG	8820 Wädenswil
H. Gut & Co. AG	8039 Zürich
A.F. Haas & Co. AG	8913 Ottenbach
Max Kirchheimer Söhne & Co.	8039 Zürich
Korsettstoffweberei AG	8027 Zürich
J. Meier AG	8855 Wangen
Hans Moser & Co. AG	3360 Herzogenbuchsee
Riba Seiden AG	8039 Zürich
S.A.I.T.A. SA Industria Tessile Avegnese	6671 Avegno
E. Schubiger & Co. AG	8730 Uznach
Robt. Schwarzenbach & Co. AG	8800 Thalwil
Seidenwebereien Gebr. Naef AG	8022 Zürich
Seidenweberei Filzbach AG	8876 Filzbach
Seidenweberei Filzbach Vertriebs AG	8003 Zürich
Setafil AG	8038 Zürich
Siber & Wehrli AG	8604 Volketswil
Stehli Seiden AG	8912 Obfelden
AG Stünzi Söhne	8810 Horgen
Arthur Vetter & Co.	8702 Zollikon
Weisbrod-Zürcher AG	8915 Hausen am Albis

Verband Schweizerischer Kammgarnweber, Tuch- und Deckenfabrikanten SKT	Herrenanzugstoffe Tissus pour complets de messieurs Men's suitings	Herrenvestonstoffe Tissus pour vestons de messieurs Men's jacket fabrics	Stoffe für Herrenhosen Tissus pour pantalons de messieurs Men's trouser fabrics	Herrenmantelstoffe Tissus pour pardessus de messieurs Men's coatings	Damenkleiderstoffe Tissus pour robes Dress fabrics	Kostümstoffe Tissus pour tailleurs Women's suitings	Stoffe für Jupes und Damenhosen Tissus pour jupes et pantalons de dames Materials for skirts and women's trousers	Damenmantelstoffe Tissus pour manteaux de dames Women's coatings	Tücher und Echarpen Carrés et écharpes Squares and scarves
H. Berger SA 1349 Eclépens, Tel. 021/87 76 36, Telex 24343	●	●	●						
Bleiche AG Brühlstrasse, 4800 Zofingen, Tel. 062/51 43 43, Telex 68166	●	●	●	●	●	●	●	●	
F. Hefti & Co. AG 8776 Hätzingen, Tel. 058/7 21 51, Telex 75544	●	●	●				●		
Paul Reis & Co. AG Engimattstrasse 22, 8059 Zürich, Tel. 01/36 54 20	●		●		●	●	●	●	
Schild AG, Bern und Liestal Eichenweg, 4410 Liestal, Tel. 061/94 30 31, Telex 62088	●	●	●	●	●	●	●	●	
Schoeller Textil AG Luterbachstrasse, 4552 Derendingen, Tel. 065/3 62 24 / 3 69 21, Telex 34238	●	●	●		●	●	●	●	
Schweizerische Decken- und Tuchfabriken AG 8422 Pfungen, Tel. 052/31 15 51, Telex 76408					●	●	●	●	
Tuchfabrik Sennwald, Aebi & Co., AG 9466 Sennwald, Tel. 085/7 51 05, Telex 74280				●		●	●	●	
Tuchfabrik Truns AG 7166 Trun, Tel. 086/8 17 12, Telex 74332	●	●	●	●					
Tuchfabrik Wädenswil AG Einsiedlerstrasse 25, 8820 Wädenswil, Tel. 01/75 02 05, Telex 75373	●	●	●	●					
Wollweberei Rothrist 4852 Rothrist, Tel. 062/44 28 28, Telex 68028	●		●			●	●		
*F. Blumer & Cie 8762 Schwanden, Tel. 058/7 11 17					●				●
* nur Mitglied des VSTI									

Verband Schweizerischer Seidenstoff-Fabrikanten VST	Herrenanzugstoffe Tissus pour complets de messieurs Men's suitings	Herrenmantelstoffe Tissus pour pardessus de messieurs Men's coatings	Herrenhemdenstoffe Tissus pour chemises de messieurs Men's shirting fabrics	Krawattenstoffe Tissus pour cravates Tie fabrics	Damenkleider- und Blusenstoffe Tissus pour robes et blouses Dress and blouse fabrics	Damenmantel- und Kostümstoffe Tissus pour manteaux et tailleurs Women's coatings and suitings	Wäschestoffe Tissus pour lingerie Lingerie fabrics	Tücher und Echarpen Carrés et écharpes Squares and scarves	Futterstoffe Tissus pour doublures Linings
Abraham AG Claridenstrasse 25, 8022 Zürich, Tel. 01/36 16 22, Telex 52077			●	●	●	●		●	
Bégé SA, tissus nouveautés Löwenstrasse 17, 8021 Zürich, Tel. 01/25 78 14					●				
Bosshard-Bühler & Co. AG 8620 Wetzikon, Tel. 01/77 14 55									●
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

20% ZOLLABBBAU FÜR SCHWEIZER TEXTILIEN-IMPORT IN EWG-LÄNDER



Vom 1. April 1973 an werden die Importeure der EWG-Staaten für die Einfuhr von Schweizer Textilien nach der Bundesrepublik Deutschland, Frankreich, Italien, den Benelux-Ländern Belgien, Niederlande und Luxemburg sowie auch nach Irland um 20 % weniger Zoll bezahlen müssen. Nach dem 1. Januar 1974 werden es sogar 40 % weniger sein.

Zieht man in Betracht, dass die Schweiz 1971 Textilien und Bekleidung im Gesamtwert von 500 Mio. Fr. nach den EWG-Ländern exportierte, so können die Importeure — sollte die Textil-Einfuhr gleichbleiben wie letztes Jahr — ungefähr 16 Mio. Fr. Zollgebühren einsparen. Naturgemäß wird sich diese Summe stetig vergrößern, da die Importe von Schweizer Textilien durch den grossen Zollabbau für die betreffenden Länder immer interessanter werden. Der massive Zollabbau gilt bereits für die neue Verkaufssaison, wenn die Verzollung der Ware nicht vor dem 1. April erfolgt.

Die Einfuhr von Schweizer Textilien in EFTA-Länder ist nach wie vor zollfrei.

Abatement de 20% des droits d'entrée sur les importations de produits textiles suisses dans les pays du marché commun

A partir du 1^{er} avril 1973 les droits d'entrée sur les produits textiles provenant de Suisse seront abaissés de 20 % pour les importateurs des Etats membres de la CEE, soit la France, le Bénélux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), l'Italie, la République fédérale d'Allemagne ainsi que l'Irlande. Cet abatement sera même porté à 40 % à partir du 1^{er} janvier 1974.

Comme la Suisse a exporté en 1971 pour 500 millions de francs de textiles et d'articles d'habillement vers les pays de la Communauté économique européenne, les importateurs de ces marchandises pourront donc épargner environ 16 millions de francs si leurs importations restent au même niveau. Normalement, cette somme ne fera qu'augmenter, puisque les achats de produits textiles suisses deviendront plus intéressants, grâce à la réduction massive des droits de douane. L'abatement sur les droits d'entrée sera déjà valable pour la prochaine saison de vente, si le dédouanement des marchandises n'a pas lieu avant le 1^{er} avril.

Comme auparavant, l'importation de produits textiles suisses dans les pays de l'AELE restera exempte de droits.

20% reduction in customs duty on Swiss textile imports to Common Market countries

As from 1st April 1973 importers in Common Market countries will pay 20 % less duty on Swiss textile imports into West Germany, France, Italy, the Benelux countries—Belgium, the Netherlands and Luxembourg—and Eire. After 1st January 1974, the reduction will be as much as 40 %.

In view of the fact that Switzerland exported some 500 million Swiss francs' worth of textiles and clothing to Common Market countries during 1971, importers may—if textile imports remain the same as last year—expect to save approximately 16 million francs' worth of duty. This figure is bound to rise, for imports of Swiss textiles will become increasingly worthwhile for the countries concerned. The big reduction in tariffs applies already to the new sales season, provided the goods are not cleared through customs before 1st April.

Imports of Swiss textiles to EFTA countries continue to be duty-free as before.

Reducción arancelaria de un 20% para las importaciones de los tejidos suizos en los países de la CEE

A partir de abril de 1973, los importadores de tejidos suizos a los países de la CEE (República Federal de Alemania, Francia, Italia, los Países del Benelux—Bélgica, Holanda y Luxemburgo—, así como también de Irlanda) pagarán un 20 % menos de derechos de aduanas. La reducción será del 40 % a partir del 1^o de enero de 1974. Teniendo en cuenta que en 1971 el valor global de las exportaciones suizas de textiles y trajes a los países de la CEE se elevó a 500 millones de francos — aun cuando las importaciones de textiles permanecieran invariables con relación al último año —, los importadores podrían economizar de este modo unos 16 millones de francos de derechos de aduanas.

Es innegable que esta suma se elevará de manera constante, ya que las importaciones de tejidos suizos adquieren cada vez mayor interés para los países interesados, por causa de la fuerte reducción arancelaria, reducción que se aplicará ya a partir de la nueva temporada de ventas. La importación de tejidos suizos en los países de la AELC sigue estando exenta del pago de derechos arancelarios.